

Image not found or type unknown



Demande sur des droits de garde

Par **audrey**, le **05/11/2010** à **09:07**

Bonjour,

je suis séparé de fait du papa de ma fille depuis deux ans et il ne subvient pas aux besoins de notre fille et ne paie pas de pension alimentaire, ai-je le droit de ne pas lui laisser la garde de notre fille merci